L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JUIN 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1849, qui vient de s'ouvrir à Natchitoches, sont prêtes à être livrées au public. Les personnes qui désirent s'en exemplaire, en qualité de membre du Conseil ou de la Chambre, de juges, greffiers, shériffs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal où elles en prendront un exemplaire sur leur reçu.

Les Imprimeurs d'Etat prévient aussi le public qu'ils a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

ESPAGNE ET ETATS-UNIS.

Il n'y a rien de vrai dans tout ce qui a été dit, écrit et publié sur l'existence d'un traité secret entre l'Espagne et l'Angleterre, en vertu duquel cette dernière puissance serait tenue de réprimer toute tentative d'insurrection qui éclaterait à Cuba. Le correspondant qui a transmis cette bourde par le télégraphe a un journal d'outre-Canal a prissimplement un canean pour un fait. Un semblable traité serait à peine concevable. Comment, une puissance européenne s'arrogerait le droit de retenir sous le joug de la métropole une colonie étrangère, et cela à la face de toutes les républiques américaines! Les hommes d'Etat d'Angleterre ont trop de sens pour se compromettre à ce point. Mais que deviendrait avec un pareil traité, s'il existait, la célèbre doctrine de Monroe? Les Etats-Unis pourraient-ils, sans se condamner eux-mêmes, tolérer l'intervention britannique dans les affaires de Cuba? Il est depuis longtemps admis qu'un peuple opprimé a le droit de proclamer l'insurrection pour reconquérir ses libertés perdues, et la neutralité devient alors le devoir des peuples étrangers à moins qu'ils ne préfèrent se prononcer pour le faible contre le fort. Notre gouvernement ne permettra jamais que cette règle tutélaire sont violée au bénéfice du despotisme. Si disposé qu'il puisse être à faire observer à ses nationaux une stricte neutralité dans les luttes armées des peuples étrangers, il se rappellera toujours son origine démocratique pour empêcher que la liberté ne soit écrasée en Amérique par l'intervention d'une tierce puissance comme elle l'a été en Hongrie par l'empereur de toutes les Russies.

LE GENERAL LOPEZ.

Une dépêche telegraphique transmise de Washington aux journaux de Baltimore annonce que le cabinet s'est réuni dans la soirée du 26 mai, pour aviser aux moyens à prendre pour arrêter les envahissements de Cuba a été décrétement le théâtre. A l'issue de la séance l'ordre aurait été transmis par telegraphe aux autorités de district de Mobile et de la Nouvelle-Orleans de faire arrêter immédiatement le général Lopez s'il se présentait dans l'une de ces villes. Le général Lopez, comme les autres volontaires de l'expédition, est accusé d'avoir violé la loi de 1818 qui défend d'organiser aux Etats-Unis une expédition contre une puissance amie et spécialement contre Cuba.

Si la nouvelle est vraie, le général Lopez ne peut manquer d'être arrêté, mais nous nous bornons à exprimer l'influence de l'opinion publique où il ne se trouvera nulle part dans l'Union un grand jury qui autorise des poursuites judiciaires contre lui.

SENOR TOLON.

Monsr. T. Tolon, editeur du journal espagnol *La Verdad*, a été traduit le 27 mai devant le commissaire des Etats-Unis, à New-York, sous la prévention d'avoir contribué à organiser une expédition militaire contre Cuba, contrairement à la loi du Congrès de 1818. M. Tolon ayant été sommé de fournir un cautionnement de cinq mille piastres, M. Gaspar Alfonso Montero s'est présenté comme son répondant et M. Tolon en sortant de la Cour a été salué par les acclamations de la foule qui s'était amassée aux abords du tribunal, et qui l'a escorté chez lui en poussant des hourras en honneur de l'indépendance de Cuba. Il a été proposé aux dites mesures pour organiser un grand meeting de sympathie au Park. L'assemblée aura lieu, et s'il faut en croire les journaux de New-York, elle sera nombreuse.

Le même jour, à midi, le juge Betts, a donné un grand jury chargé d'examiner l'accusation portée contre M. Tolon; toutes les instructions nécessaires sur la loi de 1818 en vertu de laquelle l'arrestation a été opérée. La loi admet toutefois que les citoyens américains ou les étrangers quelconqu'ils soient, qui organisent une expédition hostile a une puissance amie dans un Etat quelconque de l'Union.

Toutes ces sympathies paraissent acquises au sénor Tolon et il n'est pas probable que le grand jury autorise des poursuites contre lui.

FRANCE.

Voici l'explication que le général Lahitte, ministre des affaires etrangères, a donnée à la tribune de l'assemblée législative du rappel du ministre français à Londres. L'ordre du jour revient d'appeler les interpellations de M. Piscatory sur les affaires de la Grèce.

M. Lahitte monte à la tribune—" Messieurs, dit-il, dans la séance de samedi dernier, j'ai eu l'honneur d'annoncer à l'Assemblée que par suite du résultat négatif de nos bons offices dans les négociations poursuivies à Athènes, le gouvernement de la République avait considéré de son devoir de s'adresser au gouvernement anglais pour en obtenir des explications. La réponse qui nous a été faite n'étant pas celle que nous avions en droit d'attendre, vu la bonne intelligence qui regnait entre les deux pays, le président de la République, après avoir consulté le cabinet, m'a donné des ordres pour rappeler de Londres notre ambassadeur."

Ces quelques mots du ministre ont été couverts d'applaudissements. La droite s'est levée en masse en frappant des mains et en criant bravo. Ces marques d'approbation n'ont cessé qu'au bout de cinq minutes. La gauche est restée silencieuse.

L'assemblée consultée a ordonné presque unanimement l'impression des documents. Le général Cavaignac, M. Gustave de Beaumont et deux ou trois membres du tiers parti ont voté dans la négative. Lorsque le général Lahitte est descendu de la tribune il a été entouré et félicité par une foule de représentants, parmi lesquels on distinguait MM. Thiers, Molé, Piscatory, Larochejaquelein, l'amiral Dupetit-Thouars et le général Changarnier.

La séance a été suspendue pendant une demi-heure pour permettre à l'agitation de se calmer. Les membres de la droite divisés par groupes au milieu de la salle, commentaient avec chaleur la communication qui venait d'être faite, tandis que ceux de la gauche conservaient leur attitude passive.

La loi électorale présentée par M. Baroche rencontrera, dit-on, une vive opposition dans l'assemblée. Le temps et la réflexion n'ont fait que confirmer les adversaires de la mesure dans leur conviction de l'inconstitutionnalité de la loi. Les pétitions qui sont arrivées de toutes les parties de la France pour solliciter le rejet de l'œuvre du cabinet paraissent avoir ébranlé la confiance des ministres. Tout le parti dont le *National* est l'organe s'est inscrit contre le projet. MM Dupont de l'Eure, Marast, Goudchaux ont adressé nominativement une énergique protestation à l'Assemblée. Ils déclarent que l'existence de la république, le principe de la loi et l'ordre social sont également menacés par la nouvelle loi. Pourquoi d'ailleurs vous paindre-vous du suffrage universel, ajoutent les auteurs de la protestation? N'a-t-il pas été votre président et ne vous a-t-il pas donné la majorité? Il est évident que si les hommes du parti de l'*ordre* avaient triomphé des démocrates-socialistes aux dernières élections vous auriez applaudi à l'excellence du suffrage universel et vous n'auriez jamais songé à présenter une loi pour le restreindre contrairement au vœu de la Constitution.

La Montagne se prépare à combattre la loi à outrance, et il est probable que l'assemblée n'aura jamais eu de débats plus orageux. Les correspondances des journaux anglais disent que bon nombre de représentans se sont armés dans la prevision d'une catastrophe.

Les troupes continuent à affluer à Paris. Le gouvernement veut être prêt à tout événement.

M de Broglie a été nommé président et M. Léon Faucher secrétaire de la commission de la loi électorale.

On avait répandu le bruit que des socialistes avaient projeté de former la cuisine de mettre le feu à différents quartiers de Paris et de s'emparer du Hôtel-de-Ville. On apprend qu'à la suite de constatations faites en prenant le nombre exact des individus arrêtés ce matin. Tous ces bruits sont faux.

La proposition de M. Crétin pour l'abrogation de la loi d'exil qui frappe les Bourbons a été rejetée à une forte majorité par la commission de l'initiative parlementaire.

Le bruit s'était répandu que le gouvernement allait se transporter à Versailles et quelques journaux l'ayant accrédité, le *Napoléon* s'est hâté de le démentir d'une manière formelle.

Le général Géneau s'est embarqué le 10 mai à Marseille à bord du vapeur *Lazer* pour aller prendre le commandement de l'armée de Rome.

ITALIE.—L'*Opinione* de Turin, du, 8 publie une lettre de Rome dans laquelle il est dit que le gouvernement a ordonné que les armes de la Grande Bretagne et cette inscription *"English Chapel"* fussent enlevées de la porte extérieure de la chapelle anglaise.

Le gouvernement romain exerce toute sa vigilance à arrêter à la poste les journaux français, anglais et italiens qui se permettent de le censurer ou de lui adresser des reproches. Par suite de cette singulière mesure il arrive fréquemment qu'il est impossible pendant plusieurs jours de se procurer un seul journal étranger à Rome.

De nouveaux efforts vont être tentés pour créer une nouvelle banque nationale sous le titre de "Banque des Etats Pontificaux," laquelle aurait des succursales à Ancone et à Bologne.

Des lettres de Milan du 8 mai annoncent que le gouvernement autrichien rassemble une armée de cinquante mille hommes sur les frontières de la Suisse et du Piémont, dans le voisinage de Sonna et de Gallarate. De nouvelles fortifications ont été construites autour de Milan.

DISCOURS DE M. CLAY.—Les journaux du Nord nous ont apporté hier le discours rêvé de M. Clay en réponse à M. Soulé. Il réalise pleinement l'idée que nous nous étions fait d'après les lambeaux qui ont été publiés par anticipation. Le discours de M. Soulé n'a pas encore paru. On l'attend au Nord comme au Sud avec une juste impatience.

M. J. C. LANOUE a été nommé maître de poste à Baton-Rouge, en remplacement de M. George A. Pike, démissionnaire.

FEU D'ARTIFICE.—C'est ce soir que doit être tiré sur la Place d'Armes le grand feu d'artifice organisé par les soins de MM. Catoir au bénéfice de l'asile des orphelins de la Troisième Municipalité. Les ressources de l'hospice sont épuisées et les directeurs comptent sur la générosité du public pour soutenir cet utile établissement. Le spectacle pyrotechnique auquel les habitans de notre ville sont convies sera, nous assurés-t-on, un des plus beaux auxquels ils aurront encore assisté. La musique militaire allemande des *Fugers* sera présente.

DOUBLES AIGLES.—La Monnaie de la Nlle-Orleans, depuis-la réouverture, a frappé une grande quantité de doubles-aigles ou pièces d'or de la valeur de vingt piastres. Le directeur a pris cette résolution afin de mettre en œuvre sur le champ tout le minerai d'or calcinomien reçu en dépôt depuis quelques mois. On sait que le procede pour frapper une petite pièce n'est pas moins long que celui exigé pour les fortes pièces. Les doubles-aigles sont déjà en circulation dans notre ville et ne tarderont à devenir très communes. Cette monnaie sera beaucoup plus utile que les pièces d'or de la valeur d'une piastre.

L'EXPLOSION DE St LOUIS.—Les journaux de St-Louis du 31 mai, publient les noms des personnes tuées et blessées par l'explosion du bateau à vapeur *St-Louis*. La funèbre liste est malheureusement longue.

Le Président des Etats-Unis a reconnu officiellement Patrice Dillon comme consul de France à San Francisco, en Californie.

NEW-YORK.—Il est arrivé à New-York dans le courant de l'avant-dernière semaine, cent quarante navires venant de ports étrangers, dont quatre-vingt-douze avaient à bord 14,489 émigrans.

Les honneurs conférés par la Caroline du Sud semblent depuis quelque temps porter malheur à ceux qu'ils en sont l'objet. M. Franklin Haven a vait été nommé Sénateur de l'Etat au Congrès Fédéral, en remplacement de M. Calhoun, décédé. Il y avait à peine quelques semaines qu'il occupait le siége laissé vacant par la mort de son illustre prédecesseur qu'lorsqu'une grave maladie est venue le frapper. Il y a succombé le 29 du mois dernier après quelques jours de souffrances aiguës. M. Elmore n'était pas seulement remarquable par son talent, il se faisait aussi distinguer par une haute raison et un jugement qui le preservaient des égaremens et des illusions.

CONGRES.

SENAT, 29 mai.—M. Clay presente une petition des citoyens du comté de Berks, en Pennsylvanie, demandant une modification du tarif de manière à protéger plus efficacement les intérêts des exploiteurs de mines de fer et de charbon. J'ai appris avec douleur, a dit M. Clay, que ces intérêts et d'autres encore sont en souffrance, mais jusqu'à ce que la question de l'esclavage soit réglée il sera impossible au Congrès de s'en occuper. Je demande donc le dépot de la pétition sur le bureau. Cette motion est adoptée.

M. Seward propose de faire imprimer la correspondance échangée entre le gouvernement et les généraux Smith et Riley, gouverneurs de la Californie. La proposition est adoptée.

Le Sénat s'occupe du bill établissant une succursale de la Monnaie à New-York et à San-Francisco.

M. Bradbury propose de modifier l'amendement de M. Jefferson Davis de manière à établir une succursale de la monnaie à San-Francisco.

M. Badger propose d'amender le bill en supprimant la première section qui établit une succursale de la monnaie à New-York. Cette proposition est rejetée par 32 voix contre 20.

Après un court débat entre MM. Badger, Underwood et Downs, le Sénat siége à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Le bill relatif à l'établissement de chemins dans le territoire de Minnesota est adopté.

Le bill autorisant le président à négocier un traité avec les indiens de l'Oregon est pris en considération et passé.

La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill qui crée la place d'arpenteur-général des terres publiques dans le territoire de l'Oregon et pourvoit aux concessions de terres.

M. Giddings demande que ces concessions soient étendues aux nègres qui iront, dit-il, d'excellens citoyens.

M. Conrad croit que M. Giddings tient de loin ou de près à la race africaine. Les préférences de cet honorable représentant sont si bien acquises aux nègres, ses bien aimés frères, qu'il voudrait les voir peupler toute l'Amérique, d'un Océan à l'autre.

M. McMullen engage le représentant de l'Ohio de venir en Virginie. Il y sera bien reçu par les nègres qu'il pourra fréquenter tout à son aise à l'exclusion des autres classes de la société.

La Chambre décide que les concessions de terres se feront à des citoyens libres et *blancs*, et s'ajourne.

SENAT, 30 mai—M. Butler, de la Caroline du Sud, annonce la mort de son collègue, M. F. H. Elmore, et prononce des résolutions de condoléance. M. Hunter les seconde et fait l'éloge du défunt. MM. Webster, Yulee et Jefferson Davis rendent également hommage à la mémoire de M. Elmore.

Le Sénat s'ajourne pour assister aux funérailles.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—La Chambre s'ajourne pour assister aux funérailles de M. Elmore.

L'AMBASSADEUR DES ILES SANDWICH.—Le docteur Judd, ambassadeur des Iles Sandwich, est revenu d'Angleterre où il était allé dernièrement avec les jeunes princes Lot Kanehamaha et Alexandre Liboliha qui lui ont été confiés. Arrivé à Boston, il s'est rendu à New-York qu'il a aussitôt quitté pour Washington où il va présenter ses hommages au Président. M. Judd se félicitait fort de l'accueil qu'il a reçu en Angleterre; toutes ses dépenses ont été payées par le gouvernement qui a voulu même se charger du montant du passage pour lui et les jeunes princes à bord du steamer qui les a ramenés en Amérique. La petite caravane nomade retournera aux Iles Sandwich au mois de juillet prochain après avoir visité les chûtes du Niagara et le village natal du docteur Judd.

IOWA.—Les whigs de l'Iowa s'étant réunis en convention ont proclamé les candidatures suivantes: pour la place de Gouverneur, James Harlan; pour représenter à Washington le premier district congressionnel, George C. Wright; pour représenter le second district congressionnel, le colonel W. Henderson.

VERMONT.—Les whigs du Vermont se réuniront en convention le 17 juillet pour nommer leurs candidats aux différentes fonctions publiques de l'Etat.

NOUVELLE ADHESION.— L'ex-président Tyler a écrit à M. Foote qu'il approuve sans réserve le compromis présenté au Senat par le comité des treize.

L'INCENDIE DE CHARLESTON.— La perte causée par le dernier incendie de Charleston est éval à trois cent cinquante ou quatre cent mille piastres.

LE PRIX D'UNE BOUTEILLE DE VIN.—Nous trouvons dans les journaux du Nord un singulier calcul. Il a été bu, dit-on, il y a quelques années à la table du Président Tyler, une bouteille de vin tiré et mis en verre depuis quatre cents ans. L'époque nous paraît fabuleuse, mais ce n'est pas ce dont il s'agit. Tout en versant le précieux liquide, un des convives, parfait connaisseur et excellent mathématicien, se mit à calculer le prix de la dive bouteille en supposant que tout d'abord elle valût une demi-piastre. Cette faible somme mise à intérêt—un intérêt raisonnable — et recouvrable par échéance de trois mois pour être prêtée de nouveau immédiatement après, intérêt et capital, devait donner, au dire du calculateur, la bagatelle de quarante-neuf millions de piastres au bout de quatre-cents ans! C'était donc à peu près la valeur du vin que de fins gourmets dégustaient à la table républicaine du Président. Il va sans dire que nous n'avons pas cherché à vérifier le calcul.

SIR JOHN FRANKLIN.—S'il faut en croire un journal anglais on aurait reçu à Londres la nouvelle que Sir John Franklin est arrivé aux Iles Sandwich après une absence de cinq ans. Il aurait découvert le passage du Nord-Ouest et serait resté trois ans au milieu des glaces du pôle sans pouvoir en sortir. L'histoire que nous croyons décidément apocryphe, ajoute que Sir John Franklin a envoyé son premier lieutenant en Angleterre par la voie de l'isthme pour annoncer la bonne nouvelle au gouvernement.

BUENOS AYRES.—Des nouvelles de Buenos Ayres jusqu'au 3 avril ont été reçues à New-York. Elles annoncent l'arrivée de M. de Ruslan, envoyé de France, à Montevideo. M. de Roslan a apporté de nouvelles instructions à l'amiral français. Celui-ci a dû recevoir un renfort de 1,500 hommes pour agir de concert avec le gouvernement de Buenos Ayres et faire cesser l'opposition armée des étrangers à Montevideo.

Une grande sécheresse régnait dans le pays et avait déjà fait le plus grand tort aux récoltes.

RIO-JANEIRO.—Nos dernières dates de Rio-Janeiro sont du 5 avril. La fièvre-jaune continue ses ravages dans cette ville, et l'epidemie y a sévi cette année avec tant de rigueur que le nombre total des victimes jusqu'à ce moment s'élève à dix ou douze mille. Plusieurs maisons de commerce ont fermé leurs portes et les affaires, on l'imagine facilement, sont très languissantes à cause du triste état sanitaire de la ville. Il se faisait déjà de l'intérieur des envois de la nouvelle récolte de café.

FEUILLETON.

Mémoires D'OUVRE-VOLCE.

DINER ET SOIREE A HEADS-HIN.

J'allais m'habiller; on m'avait prevenu que je pouvais garder au dîner du roi ma redingotte et mes bottes; mais le malheur est d'un trop haut rang pour en approcher avec tant d'aisance. J'arrivai au château a six heures moins un quart; je couvrai mes bottes de mes salles d'entrée. Je trouvai au salon le cardinal Latil. Je ne l'avais pas rencontré depuis qu'il avait été nommé comte à Rome, au palais de la chancellerie, lors de la réunion du conclave après la mort de Léon XII. Quel changement de destinée pour moi et pour le monde entre ces deux dates!

C'était toujours le prestolet à ventre rondelet, à nez pointu, à face jaune, tel que je l'avais vu en entrer à la chambre des pairs, un rouleau d'ivoire à la main. On assurait qu'il n'avait aucune influence et qu'on le nourrissait dans un coin, en un diminutif des nouveaux jeux d'esprit; mais il y a du crédit jde différentes sortes, celui du cardinal n'en est pas moins certain, quoique caché, il le tire, ce crédit, des longues années passées auprès du roi, et du caractère de prêtre. L'abbé de Latil a été un confident intime: la remembrance de madame de Polignac s'attache au surplis du confesseur; se charme des dernières faiblesses humaines et la douceur des premiers sentimens religieux se prolongent en souvenirs dans le cœur du vieux monarque.

Successivement arrivèrent M. de Blacas, M. A. de Damas, frère du baron, M. d'Haegert Lembourg, M. et madame de Cossé. Je remarquai précisèrent, le roi parut, suivi de son fils; on courut à table. Le roi me plaça à sa gauche, il avait M. le Dauphin à sa droite; M. de Blacas s'assit en face du roi, entre le cardinal et madame de Cossé; les autres convives étaient distribués au hasard. Les enfans ne dirent avec leur grand-père que le dimanche: c'est se priver du seul bonheur qui reste dans l'exil, intimité et la vie de famille.

Le dîner était maigre et assez mauvais. Le roi me vanta un poisson de la Moldau, qui ne valait rien du tout. Quatre ou cinq valets de chambre en noir nous servaient comme les frères lais au réfectoire; point de maître d'hotel. Le roi nous prenait devant soi et offrait de son plat. Le roi mangeait bien, demandait et servait lui-même ce qu'on lui demandait. Il était de bonne humeur; la peur qu'il avait eue de mes vers passée. La conversation roulant dans un cercle de lieux communs, sur le climat de la Bohême, sur la santé de madame la Dauphine, sur mon voyage, sur les cérémonies de la Fenteciue, qui devaient avoir lieu le lendemain; pas un mot de politique. M. le Dauphin, le nez plongé dans son assiette, sortait quelquefois de son silence, et s'adressant au cardinal Latil: "—Prince de l'Eglise, l'evangile de ce matin était selon saint Mathieu!—Non, monseigneur; selon saint Marc.—Comment, saint Marc? Grande dispute entre saint Marc et saint Mathieu, et le cardinal était battu.

Le dîner a duré près d'une heure; le roi s'est levé, nous l'avons suivi au salon. Les jeunes étaient sur une table; chacun y monta, et l'on s'est mis à lire çà et là comme dans un café.

Les enfans sont entrés, le duc de Bordeaux conduit par son gouverneur, inadmissible par sa jeunesse. Il ne fait encore que naître, et je n'avais rien vu; qu'on ne pouvait juger de rien quand le cheval noir était boiteux. Mme de Gontaut est venue s'asseoir auprès de nous, M. de Damas un peu plus loin, prêtant l'oreille, dans un état amusant d'inquiétude, comme si j'allais manger son pupille, lâcher quelques phrases à la louange de la liberté de la presse, ou à la gloire de madame la duchesse de Berry. J'aurais ri des craintes que je lui donnais, si depuis M. de Polignac je pouvais rire d'un pauvre homme. Tout d'un coup Henri me dit: "Vous avez vu des serpens devins!—Monseigneur veut parler des boas; il n'y en a ni en Egypte, ni à Tunis, seuls points de l'Afrique, où j'aie abordé; mais j'ai vu beaucoup de serpens en Amérique.—Oh! oui, dit la princesse Louise, le serpent a sonnette; dans le *Génie du Christianisme*."

Je m'inclinai pour remercier Mademoiselle. "Mais vous avez vu bien d'autres serpens! a repris Henry. Sont-ils bien méchans! — Quelquefois, monseigneur, sont fort dangereux, d'autres n'ont point de venin et ne font pas danger."

Le jeune prince, c'est l'abjuration d'Henri IV." Mademoiselle devint rouge de n'avoir pu répondre la première.

Huit heures sonnèrent: la voix du baron de Damas coupa court à notre conversation, comme quand le marteau de l'horloge, en frappant dix heures, suspendait les pas de mon père dans la grande salle de Cornbourg.

Aimables enfans! le vieux croisé vous a conté les aventures de la Palestine, mais non au foyer du château de la reine Blanche! Pour vous trouver, il est venu heurter avec son bâton de palmier et ses escalades nocturnes au soldat gîtes de l'étranger. Blondel n'abandonna vain au pied de la tour des ducs d'Autriche; on vous n'a pu vous rouvrir les chemins de la patrie. Jeunes proscrits, le voyageur aux serres louches entre vous et cette terre bénie de Dieu; il ne vous a pas dit que, poète et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérance, de tristesses et de passions, que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence; qu'il fut une fois, comme Julien, Il jeta son sang vers le ciel; sang dont le Dieu de miséricorde lui a conservé quelques gouttes pour racheter celles qu'il avait livrées au dieu de malédiction.

Le prince, emmené par son gouverneur, m'invita à sa leçon d'histoire, fixée au lundi suivant, traversa la veille, les mêmes escaliers, les mêmes cours, les mêmes gardes, et, descendu des talus de la colline, je regagnai mon auberge en n'égratant dans les rues et dans la cour. Chacun s'était enfermé avec ses pensées; nous ne je voulais rien ne peut prendre la tristesse de son abandon et de ses années.

Prague, 27 mai 1833.

VISITES.

J'avais grand besoin de mon lit; mais le baron Capelle, arrivé de la Hollande, logeait dans une chambre voisine de la mienne, et il accourut.

Quand le torrent tombé de haut, l'abîme qu'il creuse et dans lequel il s'engouffre fixe les regards et rend muet jusqu'à n'ai ni patience ni force pour les interroger. La main de Dieu laisse tomber dans le gouffre la couronne de Saint-Louis, comme si les flots devaient la rapporter! Ceux de ces ministres qui prétendent s'être opposés aux ordonnances sont les plus coupables, ceux qui ne disent avec eux les ont proposées sont les moins innocens s'ils y voyaient ni clair, que ne se retiraient-ils!

Ils n'ont pas voulu abandonner le roi; M. le dauphin les a traités de politiques. Mauvaise défaite; ils n'ont pu s'arracher à leurs portefeuilles. Quoiqu'il en dient, il n'y a pas autre chose au fond de cette immense catastrophe, ne. Quel bon sang froid depuis l'exil! Comme la servante de l'histoire de France, qui lamente la vie et la mort du duc de Richemond, après avoir envoyé à Prague je de Bordeaux.

Je connaissais M. Capelle: il est juste de se souvenir qu'il était demeuré pauvre; ses prétentions ne dépassaient pas sa valeur; il aurait bien voulu être évêque. Lorsque je le revis, il vertez m'écouter dans l'espoir de trouver l'ambre et d'entendre le conte du cygne, j'attestai ne dieu que je n'ai jamais parlé de moi en termes si magnifiques." Par le temps actuel, un mauvais style vaut quelque chose, et c'est ainsi que M. Capelle est de cette époque nommer moins re.

Je reçois la visite de M. le baron de Damas; les vertus de ce brave officier lui avaient mérité l'amitié du prince, qui ne pouvait lui refuser la sienne. Il est des associations tuaires, le duc de Rivière recommanda en mourant M. de Damas pour gouverneur du duc de Bordeaux; le prince de Polignac était membre de cette loterie. L'incapacité est une bien mauvaise recommandation pour les loges sont en tout pays; cette charbonnerie a des oubliettes dont elle ouvre les soupapes, et dans lesquelles elle fait disparaître les fidèles.

La domesticité était si naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. de Lavilatte, n'avait jamais voulu lui ocroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre du monseigneur le duc de Bordeaux. Le premier valet, je me prie de gout pour ce military à croix grise, longue fidèle, chargé d'abuyer autour de son monsieur. Il appartenait à ces loyaux *porte-grenade* qui tuaient l'effrayant maréchal de Monluc, et dont il disait: "Il n'y a point d'arrière-boutique en eux." M. de Lavilatte aura renvoyé pour sa sincérité, non a cause de sa brusquerie: de la brusquerie de caserne, qui s'en va parfumée de tabac et du camp fume la flatterie d'un air indépendant. Mais chez le vieux brave dont je parle tout était franchise; il aurait retiré avec honneur sa moustache, s'il avait emprunté deux pouces quarante centimètres. Jean et Jacques figure rebarbative n'était que l'expression de la liberté; il avertissait seulement par son air qu'il était prêt. Avant de mettre au champ leur armée, les Florentins en prévenaient l'ennemi par le son de la cloche Martinella.

Prague, 27 mai 1833.

MESSE—GENERAL CZERNICKI—DINER CHEZ LE GRAND BURGRAVE.

J'avais formé le projet d'entendre la messe à la cathédrale, dans l'ancienne des châteaux; retenu par les visiteurs, je n'eus que le temps d'aller à la basilique des ci-devant jésuites. On y chantait avec accompagnement d'orgues. Une femme, placée auprès de moi, avait une voix d'accent me fit tourner la tête. Au moment de la communion, elle se couvrit le visage de ses deux mains et n'alla point à la sainte table.

Hélas! j'en déjà exploré bien des églises dans les quatre parties de la terre, sans avoir pu dépouiller, même au tombeau du Sauveur, le rude calice de mes pensées. J'ai peint Aben-Hamet errant dans la mosquée chrétienne de Cordoue: il entrera au pied d'une colonne pour figure immobile, qu'il prit d'abord pour une statue sur un tombeau."

L'original de ce chevalier qu'entrevoyait Aben-Hamet était un homme que j'avais rencontré dans l'église de l'Escurial, et dont j'avais envié le foi. Qui sait cependant les tempêtes au fond de cette arme si recueillie, et quelle supplication montait vers le pontife saint et innocent? Je venais d'entrer, dans la sacristie déserte de l'Escurial, une des plus belles vierges de Murillo; j'étais avec une femme: elle me montra la première le religieux sourd au bruit des passions qui traversaient auprès de lui le formidable silence des tombeaux.

Après la messe, à Prague, j'envoyai chercher une calèche; je pris le chemin tracé dans les anciennes fortifications et par lequel les voitures montent au château. On était occupé à donner des jardins aux: ces remparts: l'euphonie d'une forêt y remplacera le fracas de la bataille de Prague; le tout sera très beau dans une quarantaine d'années: Dieu fasse qu'Henri V ne demeure pas assez longtemps en exil pour voir de l'ombre d'une feuille qui n'est pas encore née!

Devant dîner le lendemain chez le gouverneur, je crus qu'il était poli d'aller voir madame la comtesse de Choteck; je l'avais trouvée aimable et belle, quand elle ne m'eût pas cité de mémoire des passages de mes écrits.

Je montai à la soirée de madame de Guiche; j'y rencontrai le général Czernicky et sa femme. Il ne fit le récit de l'insurrection de la Pologne et du combat d'Ostrolenka.

Quand je me levai pour sortir, le général me demanda la permission de presser ma *vénérable* main et d'embrasser le *patriarche de la liberté de la presse*; je me voulus soustraire à cet honneur. Czernicki reçut de grand cœur le baiser fraternel de la République. J'éprouvais une satisfaction d'honnête homme; j'avais bonne grâce à révéler à différens titres de nobles sympathies dans des cœurs étrangers, d'être tour à tour pressé sur le sein du mari et de la femme par la liberté et la religion.

Avril 27, au matin, l'*opposition* vient m'appprendre que je ne serais point le jeune prince: M. de Damas avait fatigué son élève en le traînant d'église en église aux stations du Jubilé. Cette lassitude servait de prétexte à un congé et motivait une course à la campagne: on me voulait cacher l'enfant.

J'employai la matinée à courir la ville. A cinq heures j'allai dîner chez le comte de Choteck.

DINER CHEZ LE COMTE DE CHOTECK.

La maison du comte de Choteck, bâtie par son père (qui fut aussi grand burgrave de Bohême), présente extérieurement la forme d'une chapelle gothique: rien n'est original aujourd'hui, tout est copié. Du salon on a une vue sur les jardins; ils descendent en pente douce une vallée: toujours lumière faût, soi générale comme dans ces fonds augustes des monastères du Nord, où la nature déchaînée porte la hâte,

Le pauvre était loin dans le pâturage grand; son fils arbres. Nous étudiâmes dans chaque; très vite, que nous étions longtemps tranquillement ensemble. Quelquefois, dans la nuit, nous nous parlions de vous, Charles X, à ces distractions du malheur.

*Je recommençai par obéir à Princesse et je dis: "Eh bien! Mademoiselle veut-elle me dire ce qui se passait et qui régnait en France en 1001?" Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se prenant le toupet, Mademoiselle embrassant son visage avec ses deux mains, jugeai qu'lui est familière, comme il elle jouait à *cache-cache*; puis elle découvre subitement sa mine jaune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides. Elle dit la première: "C'était Robert qui régnait, Grégoire V était pape, Basile III empereur d'Orient——Et Othon III empereur d'Occident," cria Henri qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta: "Vermond II en Espagne." Mademoiselle lui coupant la parole dit: "Etheldrède en Angleterre.—Non pas, dit son frère, c'était Edmond, *Côte-de-Fer*." Mademoiselle avait raison; Henri se trompait de quelques années en faveur de *Côte-de-Fer* qui l'avait charmé; mais cela n'en était pas moins prodigieux.*

"Et mon amie femme!" demanda Henri d'un ton demi-fâché.—C'est juste, monseigneur: que ne sais-tu-t-il en l'an 1593?—Bah! s'écria le jeune prince, c'est l'abjuration d'Henri IV." Mademoiselle devint rouge de n'avoir pu répondre la première.

Huit heures sonnèrent: la voix du baron de Damas coupa court à notre conversation, comme quand le marteau de l'horloge, en frappant dix heures, suspendait les pas de mon père dans la grande salle de Cornbourg.

Aimables enfans! le vieux croisé vous a conté les aventures de la Palestine, mais non au foyer du château de la reine Blanche! Pour vous trouver, il est venu heurter avec son bâton de palmier et ses escalades nocturnes au soldat gîtes de l'étranger. Blondel n'abandonna vain au pied de la tour des ducs d'Autriche; on vous n'a pu vous rouvrir les chemins de la patrie. Jeunes proscrits, le voyageur aux serres louches entre vous et cette terre bénie de Dieu; il ne vous a pas dit que, poète et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérance, de tristesses et de passions, que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence; qu'il fut une fois, comme Julien, Il jeta son sang vers le ciel; sang dont le Dieu de miséricorde lui a conservé quelques gouttes pour racheter celles qu'il avait livrées au dieu de malédiction.

Le prince, emmené par son gouverneur, m'invita à sa leçon d'histoire, fixée au lundi suivant, traversa la veille, les mêmes escaliers, les mêmes cours, les mêmes gardes, et, descendu des talus de la colline, je regagnai mon auberge en n'égratant dans les rues et dans la cour. Chacun s'était enfermé avec ses pensées; nous ne je voulais rien ne peut prendre la tristesse de son abandon et de ses années.

Prague, 27 mai 1833.

VISITES.

J'avais grand besoin de mon lit; mais le baron Capelle, arrivé de la Hollande, logeait dans une chambre voisine de la mienne, et il accourut.

Quand le torrent tombé de haut, l'abîme qu'il creuse et dans lequel il s'engouffre fixe les regards et rend muet jusqu'à n'ai ni patience ni force pour les interroger. La main de Dieu laisse tomber dans le gouffre la couronne de Saint-Louis, comme si les flots devaient la rapporter! Ceux de ces ministres qui prétendent s'être opposés aux ordonnances sont les plus coupables, ceux qui ne disent avec eux les ont proposées sont les moins innocens s'ils y voyaient ni clair, que ne se retiraient-ils!

Ils n'ont pas voulu abandonner le roi; M. le dauphin les a traités de politiques. Mauvaise défaite; ils n'ont pu s'arracher à leurs portefeuilles. Quoiqu'il en dient, il n'y a pas autre chose au fond de cette immense catastrophe, ne. Quel bon sang froid depuis l'exil! Comme la servante de l'histoire de France, qui lamente la vie et la mort du duc de Richemond, après avoir envoyé à Prague je de Bordeaux.

Je connaissais M. Capelle: il est juste de se souvenir qu'il était demeuré pauvre; ses prétentions ne dépassaient pas sa valeur; il aurait bien voulu être évêque. Lorsque je le revis, il vertez m'écouter dans l'espoir de trouver l'ambre et d'entendre le conte du cygne, j'attestai ne dieu que je n'ai jamais parlé de moi en termes si magnifiques." Par le temps actuel, un mauvais style vaut quelque chose, et c'est ainsi que M. Capelle est de cette époque nommer moins re.

Je reçois la visite de M. le baron de Damas; les vertus de ce brave officier lui avaient mérité l'amitié du prince, qui ne pouvait lui refuser la sienne. Il est des associations tuaires, le duc de Rivière recommanda en mourant M. de Damas pour gouverneur du duc de Bordeaux; le prince de Polignac était membre de cette loterie. L'incapacité est une bien mauvaise recommandation pour les loges sont en tout pays; cette charbonnerie a des oubliettes dont elle ouvre les soupapes, et dans lesquelles elle fait disparaître les fidèles.

*La domesticité était si naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. de Lavilatte, n'avait jamais voulu lui octroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre du monseigneur le duc de Bordeaux. Le premier valet, je me prie de gout pour ce military à croix grise, longue fidèle, chargé d'abuyer autour de son mon